

L'hon. M. Pepin: Elle n'est pas injuste. Je m'excuse de passer à la langue anglaise. Je pourrais fournir une liste de 50 secteurs de l'industrie dont l'ACN ne s'est pas occupée à fond, ni même du tout.

M. McGrath: Vous n'êtes pas parfait non plus.

L'hon. M. Pepin: C'est exactement ce que je veux dire. Mais les vis-à-vis parlent de l'ACN comme d'un dieu ou de la Bible. L'ACN n'est que l'un des organismes de normalisation au Canada, et il y en a beaucoup d'autres. L'ACN est le plus important et accomplit des choses merveilleuses, mais il en reste bien d'autres qu'elle n'a pas réalisées.

Le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) m'a demandé de quel principe s'inspirait cette mesure. Voici. Nous constatons qu'il existe un certain nombre d'organismes de normes au Canada. Nous constatons que certains domaines échappent à leur emprise et qu'il n'y a pas d'organisme chargé de formuler une politique nationale. Personne n'est chargé de décider dans quel domaine un plus grand effort est requis. Voilà exactement pourquoi nous avons présenté ce bill à la Chambre.

Notre façon de procéder est très logique, et cela s'est fait dans d'autres domaines. Ainsi, nous avons un Conseil des sciences du Canada. A mon avis, il est tout à fait souhaitable et normal d'avoir un Conseil des normes du Canada, qui représente tous les intérêts des consommateurs, des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, et de tous les organismes qui s'occupent de normes. Chaque groupe sera représenté et l'on pourra ainsi formuler une politique nationale sur les normes. Ce sera le foyer, le forum et le point de rencontre de tous les aspects de cette activité canadienne. A mon avis, c'est un objectif très souhaitable.

• (4.30 p.m.)

M. Hales: Le ministre accepterait-il une question?

L'hon. M. Pepin: Oui.

M. Hales: Le ministre ne reconnaît-il pas que l'Association canadienne de normalisation a fait un excellent travail dans le passé à l'échelle nationale? Pourquoi ne lui permettrait-on pas de continuer ce travail?

L'hon. M. Pepin: J'ai déjà dit que je l'admire beaucoup, et qu'on la laissera continuer son travail. D'autre part, j'ai dit aussi—avis que partageront, j'espère, d'autres députés—que cet organisme n'a pas toutes les qualités qu'on devrait retrouver dans un organisme

représentant tous les intérêts canadiens en matière de normalisation. Elle ne les assurement pas.

J'ai reçu des lettres de beaucoup de gens, monsieur l'Orateur, et comme le député, je vais vous lire un peu de ma correspondance dans quelques instants.

M. Hales: Nous ne différons que sur ce point-là.

L'hon. M. Pepin: J'en doute.

[Français]

On me permettra maintenant de retourner au français, monsieur le président.

La réaction des députés a été très intéressante. Je crois qu'elle est assez typique. Nous avons, en général, du côté de l'opposition officielle, l'attitude de: Pourquoi changer, cela va coûter plus cher. Pourquoi créer quelque chose de nouveau, quand il y a déjà en place des organismes qui semblent satisfaisants?

Par ailleurs, nous avons, du côté du Nouveau parti démocratique, une attitude diamétralement opposée. Si le nouveau Conseil des normes n'est...

[Traduction]

M. Lundrigan: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je me demande si le ministre pourrait enfin répondre aux questions fondamentales posées par les députés au lieu de continuer à expliquer pourquoi il approuve ou désapprouve les vues de certains députés.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. M. Pepin: Je m'excuse, monsieur l'Orateur, mais je n'ai pas compris la question, si on en a posé une.

Une voix: On n'en a pas posé.

[Français]

L'hon. M. Pepin: Je disais justement que ces deux attitudes existent. L'une conservatrice, si je peux dire, qui consiste à vouloir conserver ce qu'on a, même si c'est très imparfait, et l'autre, celle du Nouveau parti démocratique, qui consiste à abolir ce qu'on a déjà dans l'espoir d'avoir l'idéal.

Alors, en bon libéral que je suis, je présente une solution de compromis entre ces deux extrêmes. Je suis heureux de voir que le député de Champlain, lui aussi, semblait opter pour un Conseil national des normes et pour utiliser les services de l'Association des normes. C'est justement ce que nous essayons de